

de Jean-Louis Bal  
et Michel Druilhe

# Le bois, un atout majeur pour décarboner

**P**armi les enjeux de la transition énergétique, l'utilisation du bois comme source d'énergie interroge : est-ce un choix pertinent pour réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> ? Est-ce vraiment durable ? Voici trois éléments qui peuvent, selon nous, éclairer le débat public sur ces questions.

En France aujourd'hui, nous ne récoltons pas du bois pour produire de l'énergie, mais pour construire nos maisons et nos meubles, fabriquer nos emballages, etc. – le « bois d'œuvre » – et pour produire du papier et des panneaux (bois d'industrie). La production d'énergie intervient en bout de chaîne, valorisant les parties de l'arbre qui n'ont pas d'autres débouchés et contribuant à l'équilibre économique de toute la filière.

De même, mesurer « l'impact carbone » du bois au seul prisme de son usage énergétique serait un contresens. Si le bois est un puits de carbone du point de vue du climat, c'est à la fois parce qu'une partie de l'arbre vient remplacer un matériau plus énergivore (béton, acier, plâtre, etc.) et parce que le bois énergie se substitue à des énergies fossiles. De plus, la combustion du bois émet moins de CO<sub>2</sub> qu'il n'en est capté durant la croissance de l'arbre car seule une partie est utilisée en bois énergie, tandis que le reste – le bois matériau – continue à stocker ce CO<sub>2</sub> durant plusieurs décennies.

Cet équilibre ne fonctionne néanmoins que si la vitesse à laquelle nous prélevons la ressource forestière permet à celle-ci de se renouveler.

En France, les prélèvements représentent moins de 60 % de l'accroissement naturel de la forêt, qui grandit d'environ 85.000 hectares par an – l'équivalent de trois forêts de Fontainebleau – et dont la surface a doublé depuis 1850. Le puits de carbone national est donc en constante augmentation.

L'homme a besoin de la forêt pour son bois, sa biodiversité, le puits de carbone qu'elle constitue, ses paysages. La forêt a aussi besoin de l'homme, plus qu'avant, face à un changement climatique dont les manifestations (sécheresses répétées, températures estivales élevées qui font dépérir les arbres et favorisent les infestations de parasites, tempêtes et incendies) requièrent un entretien adapté qui, sous l'égide d'un code forestier exigeant, permet d'accroître ce patrimoine vivant.

Une question demeure : va-t-on maintenir cette gestion durable de la forêt alors que l'on veut développer rapidement les énergies renouvelables et donc le bois énergie ? Aujourd'hui, la quasi-intégralité du bois énergie en France sert à produire de la chaleur renouvelable, seule ou conjointement avec de l'électricité, synonyme d'usage extrêmement efficace de la ressource car c'est là que ses rendements énergétiques sont les plus élevés.

Or nos besoins en chaleur, soit 42 % de notre consommation énergétique, restent couverts à près de 80 % par des énergies fossiles. Le bois constitue donc un levier essentiel pour décarboner notre production de chaleur. C'est pourquoi la stratégie nationale bas carbone (SNBC)

prévoit de réserver, dans les années à venir, l'usage de la biomasse bois à la production de chaleur. Et cet usage efficace du bois s'accompagnera d'une hausse des prélèvements bien inférieure à la croissance de la forêt, et d'un usage fortement accru des bois dits « en fin de vie » et « hors forêts ».

---

**L'homme a besoin de la forêt pour son bois, sa biodiversité, le puits de carbone qu'elle constitue, ses paysages.**

---

**La forêt a aussi besoin de l'homme, plus qu'avant, face à un changement climatique**

---

Le bois énergie en France est donc un complément utile, efficace et nécessaire à l'équation bien plus large de la filière bois, qui fait vivre tout un secteur économique dans nos territoires, avec un impact positif immédiat sur notre balance commerciale, accroît notre puits de carbone et constitue un atout majeur pour décarboner un secteur, la chaleur, nécessitant une action déterminée.

**Jean-Louis Bal** est président du Syndicat des énergies renouvelables. **Michel Druilhe** est président de France Bois Forêt.